N° 852 — 3e Année.

DIRECTEUR & ADMINISTRATEUR : HOUPIN, rue du Vieil-Abreuvoir, 20 — TOURCOING, rue Neuve.

PRIX DES ABONNEMENTS
DOUBLE TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
SIMPLE TOURCOING
3 mois, 3 fr. — Un an, 12 fr.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 50 »
FAITS DIVERS ..... 1 fr. 25 »
LOCALES ..... 2 fr. »

TÉLÉPHONE

BOURSE DU BOULEVARD

3 0/0 Français	95 30	Ext. d'Esp.	76 50
3 0/0 Amortissable	101 »	Turc	21 »
3 0/0 Italien	99 50	Russe 1889	49 37
5 0/0 Italien	102 20	Russe 1893	97 »
Chemin Ottoman	21 »	Suez	217 50
Hongrois	91 50	Panama	10 50
Banque Ottom.	550 07	Rentes extérieures	—

RETOUR DU VATICAN

Un évêque qui arrive de Rome, M. Turinaz, de Nancy, vient, nous dit la *Liberté* de résumer, dans un *Semaine religieuse* de son diocèse, ses entretiens avec le pape. « Les espérances du St-Père restent ayant tout, déclare-t-il sur l'union des catholiques de France sous la direction unie et puissante de l'episcopat. Etablir cette double union, ou plutôt cette double entente, n'est pas sans difficultés, mais elle est possible et d'une nécessité non-moins urgente. Les rapports ecclésiastiques, les procès-verbaux aux évêques, se pénètrent graduellement sur le terrain religieux. Les dernières violations les plus nettes, informent-il, que nous sommes sans hostilité contre la forme républicaine, respectueux à l'égard des gouvernements établis, et même l'enseignement du doctrine chrétienne de l'Eglise, disposés à manifester notre reconnaissance envers tout gouvernement qui nous accordera la justice et la liberté ; et à engager les catholiques à prendre part aux affaires publiques, etc. »

Ces déclarations reproduites, la *Liberté*, dont on connaît les opinions modérées, s'écrie : « Mais ce programme c'est celui d'une démocratie !... Mais ce qu'on nous propose, c'est de prendre le mot d'ordre dans les sacristies ! » Et notre confrère invite Renault-Morlière, de l'Avignon, « prélat initié à l'histoire », à désavouer de pareilles prétentions.

Oui, le programme de l'évêque Turinaz comme celui de l'évêque Freppel, comme celui de tous les évêques en général et de chacun des cardinaux, comme celui du pape en personne, est le programme d'une théocratie. Ce qui est étonnant, c'est que des hommes instruits et sérieux aient jamais pu en douter.

Est-ce qu'on s'imagine que, pour faire plaisir à la République, l'Eglise va renoncer à ses prétentions temporelles ? Est-ce qu'on pense que, par respect pour le régime républicain, elle va refaire ses dogmes et ses doctrines ? Est-ce qu'on croit qu'elle va compromettre, pour la République, ses intérêts, dans les combinaisons dynastiques, elle va se désavouer et se sacrifier pour favoriser le développement des institutions auxquelles elle haïssait hier une guerre acharnée ? Est-ce qu'elle signe l'en-tête cléricalisme acceptant l'enseignement laïque, l'assistance publique laïque, l'armée sans aumôniers, les séminaristes à la caserne, les congrégations soumises aux « droits de l'Etat, la mainmorte arrêtée par le fisc fiscal, le clergé sans privilèges ? Autant demander la lune aux astrologues, le denier de St-Pierre à Léon XIII, et le repos à Guillaume II.

Il n'y a pas un prêtre, petit ou grand, maigre ou gras, lymphatique ou apoplectique, violent comme M. Veuillot ou sage comme M. Magnard, qui admette, sous prétexte de fait acquis, son exclusion des services publics. Il n'y en a pas un qui ait le droit de proposer, par exemple, que l'enseignement n'est pas de son domaine et que le pouvoir civil peut se passer de son concours. Il serait excommunié sur l'heure.

Que tout, alors, nous dit quelqu'un, que l'Eglise est indifférente aux forme d'un gouvernement ? Ils reçoivent seulement que le moyen est d'essayer de faire triompher leurs prétentions sous la République, au lieu de se dépenser tout ouvertement au service d'une cause dynastique irrévocablement perdue. Ils essaient de former un parti religieux ayant à sa tête le Pape, les évêques, les curés, les moines, tous les dévoués partisans d'avant-hier, et ayant pour but le rétablissement de leur domination.

C'est un parti théocratique, dit-on ? Parfaitement. Et l'on ajoute : « Jamais en France la théocratie n'a eu cours. » Du moins, elle y a pris en nous longtemps. Mais si l'on compte sur M. de Lavigerie pour lui ressusciter et la détruire, on fait injure à ce cardinal, qu'on traite comme un hérétique et qu'on expose aux foudres du Saint-Père.

On fait, de même, un raisonnement analogue à celui de cet excellent et regretté père Gagne, qui voulait confier la défense de la République à un directoire dans lequel entraient MM. le comte de Chambord, le prince Napoléon, le comte de Paris, et, en général, tous les prétendants de quelque importance. C'était ingénieux sans doute ; mais trop compliqué pour être compris.

S. P.

Les Prochaines Elections

Sept députés ont été élus sénateurs dimanche dernier.

Les élections pour le remplacement de ces députés auront lieu le 22 février.

Elles porteront sur les sièges de MM. Brugnot (Vosges), Dufraisse et Waldeck-Rousseau (Loire-Inférieure), Lecouteux (Nord), Lépine (Puy-de-Dôme), Vilar (Pyrénées-Orientales) et Vignancourt (Basses-Pyrénées).

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Il est annoncé :

Sous-préfets. — De Pontarlier, M. Fouret, sous-préfet de Verdun ; de Verdun, M. Pouthard, sous-préfet d'Epernay ; de Châlons-sur-Marne, M. de Manoël-Saunade, sous-préfet de Chaâlleroult ; d'Epernay, M. Clé, sous-préfet de Montbrison ; de Montbrison, M. Salvador, sous-préfet de Saint-Dié ; de Châtillon-sur-Seine, M. Fabre, sous-préfet de Fontenay ; de Saint-Dié, M. Marty, sous-préfet d'Apt ; de Fontenay, M. Lesellier, sous-préfet de Montreuil-sur-Mer ; de Loudun, M. Gaucher, sous-préfet de Mauléon ; de Mauléon, M. de Rodoforg, sous-préfet de Brioudes ; de Brioudes, M. Dumesnil, secrétaire général de la Loire ; de Senlis, M. Ramondon, secrétaire général du Cantal ; de Vervins, M. Gasta, sous-préfet d'Aubusson ; d'Aubusson, M. Bertrand, sous-préfet de Castellane ; de Castellane, M. Terrier, sous-préfet de Mauriac ; d'Apt, M. Chatenet, sous-préfet de Mauriac ; de Mauriac, M. Dupuis, sous-préfet de Montreuil-sur-Mer, M. Sarr, conseiller de préfecture du Pas-de-Calais ; de Gorizon, M. Truc, conseiller de préfecture du Finistère ; de Bernay, M. Renard, conseiller de préfecture de la Charente-Inférieure ; de Corte, M. Lerlora, ancien maire de Casablanca, M. Hermann, conseiller de préfecture de Saint-Etienne ; M. Hébert, conseiller de préfecture de Montreux.

Secrétaires généraux. — De Sens et Oise, M. Dufois, sous-préfet de Fontainebleau ; de la Corse, M. Lanche, secrétaire de Lozère, en remplacement de M. Delcourt, précédemment appelé à d'autres fonctions ; de la Lozère, M. Jacquemont, secrétaire de Schœlcher ; de la Haute-Marne, M. Isaac de Force, secrétaire général de la Haute-Saône ; du Cantal, M. Canal, lieutenant de droit de la Haute-Savoie ; M. Ducros, chargé du cabinet du ministre de l'intérieur ; du territoire de Belfort, M. Noël, conseiller de préfecture de l'Eure.

Suivent sept nominations de conseillers de préfecture.

Jules Verne et l'Allemagne

Un médecin français, venu à Berlin pour étudier la méthode de Koch, a eu une conversation avec un médecin allemand sur la possibilité d'une réconciliation entre France et Allemagne.

Le médecin français était d'avis que la cause principale de l'antipathie que ces deux peuples provoquent de ce qu'ils ne connaissent pas assez l'Allemagne. Le médecin allemand, qui a passé en France des années, et qui a fait un voyage en Allemagne rédigé en français.

Profitant de cette confidence, le médecin allemand écrivit une lettre à M. Jules Verne, le priant de faire un ouvrage ayant pour titre : « Voyage à travers l'Allemagne en 30 jours. »

La réponse de M. Jules Verne a été très simple : « Mettez-vous à même de faire traduire votre lettre, car je ne comprends pas l'allemand ! Je vous remercie de la confiance que vous avez en moi, mais je ne suis pas de la taille à pouvoir rétablir l'intimité entre les deux peuples.

» Sans doute, ce n'est pas parce qu'ils ne se connaissent pas bien qu'ils se haïssent et le roman dont l'idée vous hante n'aurait aucun succès. Il n'y a qu'un acte de réparation qui soit en état de modifier les sentiments réciproques de l'Allemagne et de la France. Mais si l'on compte sur M. de Lavigerie pour lui ressusciter et la détruire, on fait injure à ce cardinal, qu'on traite comme un hérétique et qu'on expose aux foudres du Saint-Père.

On fait, de même, un raisonnement analogue à celui de cet excellent et regretté père Gagne, qui voulait confier la défense de la République à un directoire dans lequel entraient MM. le comte de Chambord, le prince Napoléon, le comte de Paris, et, en général, tous les prétendants de quelque importance. C'était ingénieux sans doute ; mais trop compliqué pour être compris.

S. P.

Les Prochaines Elections

Sept députés ont été élus sénateurs dimanche dernier.

Les élections pour le remplacement de ces députés auront lieu le 22 février.

Elles porteront sur les sièges de MM. Brugnot (Vosges), Dufraisse et Waldeck-Rousseau (Loire-Inférieure), Lecouteux (Nord), Lépine (Puy-de-Dôme), Vilar (Pyrénées-Orientales) et Vignancourt (Basses-Pyrénées).

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Il est annoncé :

Sous-préfets. — De Pontarlier, M. Fouret, sous-préfet de Verdun ; de Verdun, M. Pouthard, sous-préfet d'Epernay ; de Châlons-sur-Marne, M. de Manoël-Saunade, sous-préfet de Chaâlleroult ; d'Epernay, M. Clé, sous-préfet de Montbrison ; de Montbrison, M. Salvador, sous-préfet de Saint-Dié ; de Châtillon-sur-Seine, M. Fabre, sous-préfet de Fontenay ; de Saint-Dié, M. Marty, sous-préfet d'Apt ; de Fontenay, M. Lesellier, sous-préfet de Montreuil-sur-Mer ; de Loudun, M. Gaucher, sous-préfet de Mauléon ; de Mauléon, M. de Rodoforg, sous-préfet de Brioudes ; de Brioudes, M. Dumesnil, secrétaire général de la Loire ; de Senlis, M. Ramondon, secrétaire général du Cantal ; de Vervins, M. Gasta, sous-préfet d'Aubusson ; d'Aubusson, M. Bertrand, sous-préfet de Castellane ; de Castellane, M. Terrier, sous-préfet de Mauriac ; d'Apt, M. Chatenet, sous-préfet de Mauriac ; de Mauriac, M. Dupuis, sous-préfet de Montreuil-sur-Mer, M. Sarr, conseiller de préfecture du Pas-de-Calais ; de Gorizon, M. Truc, conseiller de préfecture du Finistère ; de Bernay, M. Renard, conseiller de préfecture de la Charente-Inférieure ; de Corte, M. Lerlora, ancien maire de Casablanca, M. Hermann, conseiller de préfecture de Saint-Etienne ; M. Hébert, conseiller de préfecture de Montreux.

Secrétaires généraux. — De Seine-et-Oise, M. Dufois, sous-préfet de Fontainebleau ; de la Corse, M. Lanche, secrétaire de Lozère, en remplacement de M. Delcourt, précédemment appelé à d'autres fonctions ; de la Lozère, M. Jacquemont, secrétaire de Schœlcher ; de la Haute-Marne, M. Isaac de Force, secrétaire général de la Haute-Saône ; du Cantal, M. Canal, lieutenant de droit de la Haute-Savoie ; M. Ducros, chargé du cabinet du ministre de l'intérieur ; du territoire de Belfort, M. Noël, conseiller de préfecture de l'Eure.

Suivent sept nominations de conseillers de préfecture.

Jules Verne et l'Allemagne

Un médecin français, venu à Berlin pour étudier la méthode de Koch, a eu une conversation avec un médecin allemand sur la possibilité d'une réconciliation entre France et Allemagne.

Le médecin français était d'avis que la cause principale de l'antipathie que ces deux peuples provoquent de ce qu'ils ne connaissent pas assez l'Allemagne. Le médecin allemand, qui a passé en France des années, et qui a fait un voyage en Allemagne rédigé en français.

Profitant de cette confidence, le médecin allemand écrivit une lettre à M. Jules Verne, le priant de faire un ouvrage ayant pour titre : « Voyage à travers l'Allemagne en 30 jours. »

La réponse de M. Jules Verne a été très simple : « Mettez-vous à même de faire traduire votre lettre, car je ne comprends pas l'allemand ! Je vous remercie de la confiance que vous avez en moi, mais je ne suis pas de la taille à pouvoir rétablir l'intimité entre les deux peuples.

» Sans doute, ce n'est pas parce qu'ils ne se connaissent pas bien qu'ils se haïssent et le roman dont l'idée vous hante n'aurait aucun succès. Il n'y a qu'un acte de réparation qui soit en état de modifier les sentiments réciproques de l'Allemagne et de la France. Mais si l'on compte sur M. de Lavigerie pour lui ressusciter et la détruire, on fait injure à ce cardinal, qu'on traite comme un hérétique et qu'on expose aux foudres du Saint-Père.

On fait, de même, un raisonnement analogue à celui de cet excellent et regretté père Gagne, qui voulait confier la défense de la République à un directoire dans lequel entraient MM. le comte de Chambord, le prince Napoléon, le comte de Paris, et, en général, tous les prétendants de quelque importance. C'était ingénieux sans doute ; mais trop compliqué pour être compris.

S. P.

Les Prochaines Elections

Sept députés ont été élus sénateurs dimanche dernier.

Les élections pour le remplacement de ces députés auront lieu le 22 février.

Elles porteront sur les sièges de MM. Brugnot (Vosges), Dufraisse et Waldeck-Rousseau (Loire-Inférieure), Lecouteux (Nord), Lépine (Puy-de-Dôme), Vilar (Pyrénées-Orientales) et Vignancourt (Basses-Pyrénées).

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Il est annoncé :

Sous-préfets. — De Pontarlier, M. Fouret, sous-préfet de Verdun ; de Verdun, M. Pouthard, sous-préfet d'Epernay ; de Châlons-sur-Marne, M. de Manoël-Saunade, sous-préfet de Chaâlleroult ; d'Epernay, M. Clé, sous-préfet de Montbrison ; de Montbrison, M. Salvador, sous-préfet de Saint-Dié ; de Châtillon-sur-Seine, M. Fabre, sous-préfet de Fontenay ; de Saint-Dié, M. Marty, sous-préfet d'Apt ; de Fontenay, M. Lesellier, sous-préfet de Montreuil-sur-Mer ; de Loudun, M. Gaucher, sous-préfet de Mauléon ; de Mauléon, M. de Rodoforg, sous-préfet de Brioudes ; de Brioudes, M. Dumesnil, secrétaire général de la Loire ; de Senlis, M. Ramondon, secrétaire général du Cantal ; de Vervins, M. Gasta, sous-préfet d'Aubusson ; d'Aubusson, M. Bertrand, sous-préfet de Castellane ; de Castellane, M. Terrier, sous-préfet de Mauriac ; d'Apt, M. Chatenet, sous-préfet de Mauriac ; de Mauriac, M. Dupuis, sous-préfet de Montreuil-sur-Mer, M. Sarr, conseiller de préfecture du Pas-de-Calais ; de Gorizon, M. Truc, conseiller de préfecture du Finistère ; de Bernay, M. Renard, conseiller de préfecture de la Charente-Inférieure ; de Corte, M. Lerlora, ancien maire de Casablanca, M. Hermann, conseiller de préfecture de Saint-Etienne ; M. Hébert, conseiller de préfecture de Montreux.

Secrétaires généraux. — De Seine-et-Oise, M. Dufois, sous-préfet de Fontainebleau ; de la Corse, M. Lanche, secrétaire de Lozère, en remplacement de M. Delcourt, précédemment appelé à d'autres fonctions ; de la Lozère, M. Jacquemont, secrétaire de Schœlcher ; de la Haute-Marne, M. Isaac de Force, secrétaire général de la Haute-Saône ; du Cantal, M. Canal, lieutenant de droit de la Haute-Savoie ; M. Ducros, chargé du cabinet du ministre de l'intérieur ; du territoire de Belfort, M. Noël, conseiller de préfecture de l'Eure.

Suivent sept nominations de conseillers de préfecture.

Jules Verne et l'Allemagne

Un médecin français, venu à Berlin pour étudier la méthode de Koch, a eu une conversation avec un médecin allemand sur la possibilité d'une réconciliation entre France et Allemagne.

Le médecin français était d'avis que la cause principale de l'antipathie que ces deux peuples provoquent de ce qu'ils ne connaissent pas assez l'Allemagne. Le médecin allemand, qui a passé en France des années, et qui a fait un voyage en Allemagne rédigé en français.

Profitant de cette confidence, le médecin allemand écrivit une lettre à M. Jules Verne, le priant de faire un ouvrage ayant pour titre : « Voyage à travers l'Allemagne en 30 jours. »

La réponse de M. Jules Verne a été très simple : « Mettez-vous à même de faire traduire votre lettre, car je ne comprends pas l'allemand ! Je vous remercie de la confiance que vous avez en moi, mais je ne suis pas de la taille à pouvoir rétablir l'intimité entre les deux peuples.

» Sans doute, ce n'est pas parce qu'ils ne se connaissent pas bien qu'ils se haïssent et le roman dont l'idée vous hante n'aurait aucun succès. Il n'y a qu'un acte de réparation qui soit en état de modifier les sentiments réciproques de l'Allemagne et de la France. Mais si l'on compte sur M. de Lavigerie pour lui ressusciter et la détruire, on fait injure à ce cardinal, qu'on traite comme un hérétique et qu'on expose aux foudres du Saint-Père.

On fait, de même, un raisonnement analogue à celui de cet excellent et regretté père Gagne, qui voulait confier la défense de la République à un directoire dans lequel entraient MM. le comte de Chambord, le prince Napoléon, le comte de Paris, et, en général, tous les prétendants de quelque importance. C'était ingénieux sans doute ; mais trop compliqué pour être compris.

S. P.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Le Président et la Chambre

Paris, 9 janvier. — M. Pierre Blanc, doyen d'âge de la Chambre, actuellement en Savoie, vient de télégraphier à M. Floquet qu'en raison de la rigueur du froid, il ne pourrait se mettre en voyage et ne pouvait conséquemment pas présider l'ouverture de la session ordinaire.

A son défaut, ce sera M. de Kermenguy qui le remplacera comme président. M. de Kermenguy est de 1810. M. de Gastè de 1811, et M. Pierre Blanc de 1805.

Le Tarif douanier

Paris, 9 janvier. — La commission des douanes a continué l'examen des droits sur les bois.

Elle a adopté un droit de 60 centimes par tonne sur les bois à brûler et des droits de 12 fr. et 8 fr. par tonne sur les chaînons de bois.

Pour les bois sciés, de moins de 35 millimètres d'épaisseur, le tarif suivant a été adopté : bois durs 3 fr. 50 et 2 fr. 50 ; autres essences 3 fr. et 1 fr.

M. Viette est chargé du rapport définitif.

M. Méline, président, donne ensuite lecture de la déposition du ministre des affaires étrangères devant la commission sur la question de la dénonciation des traités de commerce.

Il résulte de cette déposition, que nous sommes bien loin de nous engager à dénoncer l'intention de dénoncer au 1er février prochain tous les traités à tarifs, même ceux qui contiennent d'autres clauses favorables à la République, comme à l'établissement des pays neuves à l'étranger, aux marques de fabrique, etc.

L'intention du gouvernement est de laisser en l'état les conventions commerciales qui ne contiennent que la clause de la nation la plus favorisée : Les nations qu'elles concernent profiteraient ainsi du bénéfice de tout changement de faveur qui serait accordé par elles à nos nationaux.

Des discussions vives se sont engagées entre MM. Félix Faure, Jamais, Bergès, Burger, des Rotours, Le Cavelan, Ricard, Aynard, etc., sur la procédure de MM. Peytral et Lockroy, tendant à entendre de nouveau le gouvernement sur cette question.

La commission décide que le gouvernement ne sera pas entendu et que la discussion continuera demain.

Faits Divers Télégraphiques

Dernières correspondances européennes

SUICIDE DANS UN TRAIN. — Thiers, 9 janvier. — Dans le train de Clermont entre Thiers et le Mont-Dore, une jeune dame, Antoinette Lassagne, âgée de 21 ans, s'est tirée deux coups de revolver.

Son état est très grave.

UN FILS QUI SE VENGE. — Marseille, 9 janvier. — Dans l'après-midi d'hier, un jeune homme de dix-neuf ans a tiré un coup de revolver sur la maîtresse de son père, plusieurs fois condamnée pour vol, et plusieurs fois, chez lequel il est allé se dénoncer lui-même, il a expliqué avoir tiré sur elle les balles qui l'ont poussé en crise : « Depuis la mort de mon père, mon père, qui a 52 ans, a abandonné ma mère, avec trois enfants, pour vivre maritalement avec l'autre. Nous avons vécu jusqu'ici tant bien que mal ; mais voilà plusieurs jours que nous ne pouvons nous voir. Ma mère pleure, mon père, frère, sœur et la fille Rose Tolan, âgée de 23 ans, n'est pas en danger de mort. »

LES DRAMES

Havre, 9 janvier. — **DE LA MISÈRE** — Le plage de Sainte-Adresse a découvert sur la Pierre Aux Chiens le cadavre de Lieurat Antoine, 40 ans, sous-officier, le malheureux avait perdu sa place de clerc de notaire le janvier. Il demanda secours à son ancienne ville et la misère qui l'a poussé au suicide.

Nouvelles Etrangères

TROUBLES A MILAN

Milan, 9 janvier. — De nombreux attroupements d'ouvriers sans travail se sont formés, hier devant le siège du comité de bienfaisance. S'étant vu refuser des secours, les ouvriers, qui ils adressaient, ils se sont soulevés tumultueusement en poussant des cris de : « A bas le Crédit ! »

La force publique a dû intervenir pour rétablir l'ordre. Les ouvriers se sont dispersés. Cinq arrestations ont été opérées.

LE SCANDALE DE TOULON

Procès Fouroux-de Chicourt

(Par dépêches de Dragignan)

Audience du 9 janvier

LES PLAIDOIRIES

Me Decoul

La cour entre en séance à neuf heures.

Me Decoul, avocat de la sage femme Laure, a la parole pour présenter sa défense.

Me Decoul, avocat de la sage-